



les habitants de la région nous soutiendront dans cette tâche, car ils étaient consternés et indignés quand ils ont appris l'acte stupide du chasseur assassin. Quant à celui-ci, il nie les faits et espère sans doute échapper aux sanctions judiciaires.

La cigogne naturalisée est conservée au musée de Sciences Naturelles de Cherbourg. Elle a été prêtée à de nombreuses écoles et a figuré dans plusieurs expositions. L'intérêt et la sympathie qu'elle suscite aideront peut-être, espérons-le, à un meilleur accueil de ses congénères s'il en revient dans le Cotentin.

Lucienne LECOURTOIS.

NOUVELLES DE LA PROTECTION DE LA NATURE

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA RIVIERE DE PONT-L'ABBE
(A. S. R. I. P.)

Siège Social : Rue Laënnec, 29 S Pont-L'Abbé

Date de fondation : 9 août 1971 (J. O. du 22 août 1971)

Président : Maurice FLOCH

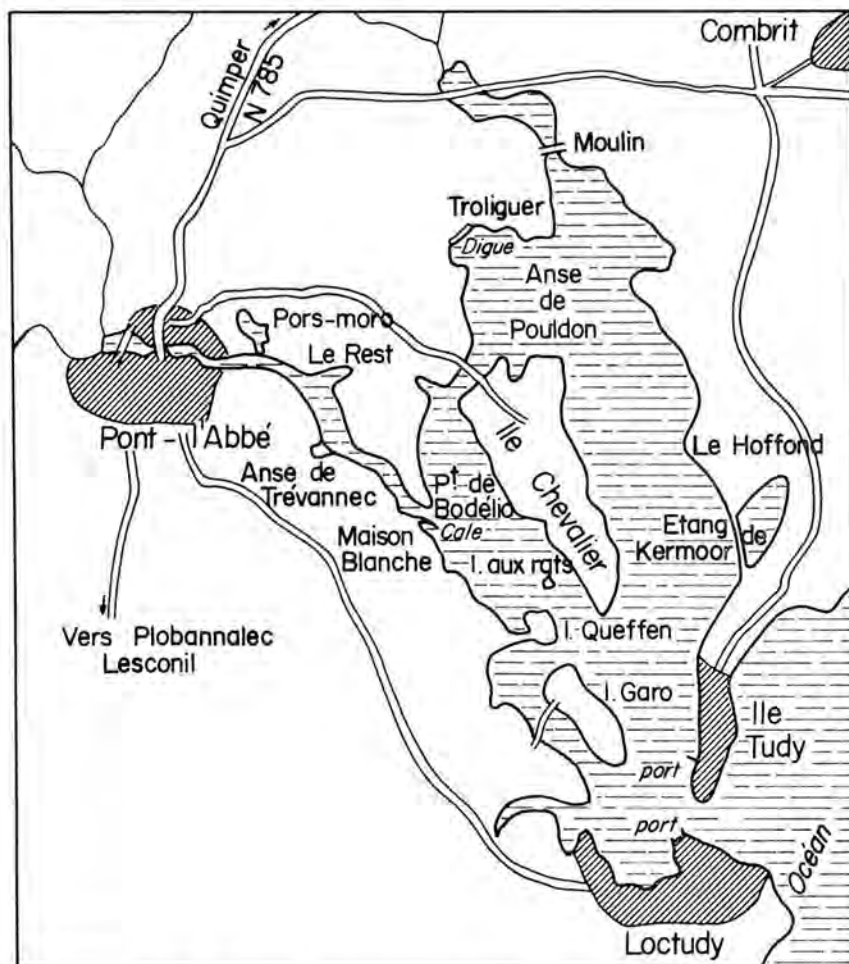
Secrétaire : Serge DUIGOU

Secrétaires adjoints : M^{lle} Coïc, Noël QUÉRÉ

Trésorier : Jean BERNARD

Buts :

- protéger la rivière de Pont-l'Abbé, ses rives et son estuaire, contre toute pollution et toute atteinte à son environnement (déboisements, urbanisation, bruits, comblements de vasières...).
- sauvegarder l'intérêt écologique de la rivière (flore, faune, géologie...).



I. - Description du site

La partie maritime de la rivière de Pont-l'Abbé s'étend du port de Pont-l'Abbé à son débouché dans l'océan, entre l'île Tudy et Loctudy, et présente deux visages très différents.

La zone fluviale, du port de Pont-l'Abbé au lieudit « La Maison Blanche » est une rivière sinueuse, une ria classique, soumise chaque jour aux marées. Les rives sont boisées et des anses viennent de temps à autre élargir la vallée. A marée basse, le chenal se creuse dans la vase ; à marée haute, c'est une ample rivière, remontée par les sabliers et de nombreux voiliers, ainsi que par les chalutiers des ports voisins en période de très mauvais temps. Un chemin de halage suit la rive droite de la rivière, chemin très apprécié des amateurs de promenade pédestre dans un cadre agréable, naturel et tranquille.

A la « Maison Blanche », la transition est brutale. Un large estuaire s'ouvre devant le promeneur ; le chenal se déroule nonchalamment entre d'immenses vasières et quatre îles : l'île Chevalier, la plus importante, que se partagent cinq fermes et un centre de colonies de vacances, les îles Garo et Queffen, propriétés privées très boisées, et enfin l'île aux Rats qui n'est en fait qu'un îlot.

A l'est de l'île Chevalier, le paysage est encore différent, plus morne, plus désolé, plus sauvage ; les vasières du Pouldon s'allongent et s'élargissent, plates, parsemées de rigoles, de filets d'eau, de lits desséchés.

L'ensemble est le domaine des oiseaux marins et plus particulièrement des limicoles et des échassiers (hérons, gambettes, courlis, vanneaux...).

II. - Intérêt du site

Ce qui précède permet de comprendre l'intérêt considérable de la rivière de Pont-l'Abbé.

La variété des paysages, tout d'abord, ne laisse pas d'étonner. Somnolence provinciale du port qui s'anime à la belle saison ; tristesse des vasières du Pouldon qui s'égayent au moindre rayon de soleil ; vert sombre des bois de pin ; vert clair des prairies et des prés ; menhir de Penlaouic à demi envasé ; étangs de Pors-Moro, de Kermoor, reliés au chenal, tout comme les anses de Trévanec et de Rosquerno ; champs descendants jusqu'à la rive ; ourlets d'ajoncs courant le long du rivage... Le plaisancier, le promeneur vont de surprise en découverte.

L'avifaune a été suffisamment mise en relief par les correspondants et les responsables de la S.E.P.N.B. pour qu'il nous soit permis de ne pas y insister. Notons toutefois que dans l'étude réalisée par la S.E.P.N.B. sur la demande du Ministère des Affaires Culturelles, concernant les zones ornithologiques les plus intéressantes de Bretagne, la rivière de Pont-l'Abbé vient en très bonne place.

L'ostréiculture et la mytiliculture se sont implantées sur quelques hectares de vasières, autour de l'Île Chevalier, principalement.

La remarquable interpénétration des éléments marins (marée, oiseaux de mer...) et terrestres (bois omniprésents, cultures, ajoncs...), la diversité des perspectives et des points de vue, le calme de cette nature intacte, tout cela concourt à faire de la rivière de Pont-l'Abbé, l'un des paysages les plus attachants du Sud-Finistère et qu'il faut à tout prix sauvegarder.

III. - Menaces

Or, de graves menaces pèsent sur ce site.

1) Les bois sont les premiers visés. Il est bien rentable d'alimenter les scieries ; il l'est encore davantage de lotir les espaces boisés. Un saccage a déjà eu lieu : le bois de Menez-Bihan en Pont-l'Abbé, malgré les assurances des responsables de sa transformation en Résidence du bois, n'est plus reconnaissable. Ce n'est pas parce que l'on aura bâti une maison aux fenêtres à encadrement de pierre que l'on aura donné un cachet au site ! Tous les bois sont donc à protéger en priorité et, il faut songer à renouveler les boisements trop anciens.

2) Un port de plaisance est prévu entre l'Île Chevalier et le rivage côté Combrit, à la hauteur du lieudit « Le Hoffond ». Dans le projet prévu par l'architecte-urbaniste, des îles artificielles seraient créées, permettant aux bateaux de se fondre davantage dans le paysage ; mais une telle opération n'étant pas rentable en elle-même, elle devra s'appuyer sur la construction d'une marina avec tous les équipements habituels. L'expérience de la Forêt-Fouesnant qui rencontre des difficultés que l'on dit considérables, devrait dissuader les auteurs et promoteurs de ce projet. A vrai dire, on en parle assez peu, ce qui est d'autant plus inquiétant. L'ampleur des travaux à entreprendre n'échappe à personne : construction d'une digue permettant d'avoir un plan d'eau permanent (catastrophe écologique, inutile d'insister !), comblement de vasières... Un autre port de plaisance est prévu à Loctudy, derrière le port de pêche, à la hauteur de la place de la Mairie. Cela fera beaucoup d'embarcations se gênant mutuellement dans le goulet séparant Loctudy de l'Île Tudy, à la grande joie, sans doute, des marins-pêcheurs !

3) Le taux de pollution de la rivière devient assez préoccupant. A certains moments, la rivière est recouverte d'une couche de « mousse » et de matières lourdes, épaisses, noirâtres et nauséabondes. Aux dires d'une société quiméroise, spécialisée dans la lutte contre la pollution des cours d'eau, la rivière de Pont-l'Abbé demande que l'on intervienne rapidement.

IV - Objectifs de l'association

Les objectifs de l'association sont donc tout tracés : créer un état d'esprit favorable à la sauvegarde définitive de la rivière, autant de ses eaux que

de ses rives et des espèces qui les fréquentent. Et cet esprit sera créé grâce à l'information de toutes les couches de la population : couches d'âge et couches socio-professionnelles. Parallèlement à cette information des administrés, il faudra convaincre les édiles de l'urgente nécessité de conserver à la rivière son caractère naturel. Des contacts sont et seront pris avec les pouvoirs publics, à tous les niveaux, avec les personnalités scientifiques compétentes, avec les organismes de protection de la nature, régionaux et nationaux.

La sauvegarde de cette zone sera exemplaire ; elle voudra dire qu'une région fortement touristique, dont la densité estivale progresse considérablement, a compris qu'il est essentiel de protéger, de façon draconienne, les espaces naturels les plus riches qu'elle a la chance de posséder ; cela voudra dire que la bataille de la nature, donc la bataille de l'homme, peut encore être gagnée face à ceux qui se font les pourvoyeurs plus ou moins conscients et consentants d'une civilisation banalisante et déshumanisante à force d'être sophistiquée et, si l'on nous passe ce néologisme, « gadgetisée ».

BIBLIOGRAPHIE

FLORE ET VEGETATION DU MASSIF ARMORICAIN, sous la direction de H. DES ABBAYES. I. — **FLORE VASCULAIRE**, par H. DES ABBAYES, G. CLAUSTRÉS, R. CORILLION, P. DUPONT. Un vol., LXXV - 1 226 p., 65 pl., Presses Universitaires de Bretagne, Saint-Brieuc, 1971.

La Flore vasculaire du Massif Armoricaïn, attendue depuis longtemps, vient de paraître. Ce fort volume ne déçoit pas les botanistes ; après plus de 40 années de travail, la tenacité de M. DES ABBAYES, professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Rennes, du Chanoine CORILLION, professeur aux Facultés Catholiques d'Angers, maître de recherches au C.N.R.S., de M. DUPONT, professeur à la Faculté des Sciences de Nantes, à donner à l'ouest de la France une Flore qui succédera à celles de CORBIÈRE (1893) et de LLOYD (1897), devenues introuvables.

Dans cette Flore, M. DES ABBAYES a rédigé les Ptéridophytes, les Dicotylédones (Apétales et Dialypétales), à l'exception du genre *Viola* en collaboration avec M. DIZERBO, et, parmi les Monocotylédones, la famille des Cypéracées. M. CLAUSTRÉS a assuré l'étude des Graminées, le genre *Festuca* excepté, dû à M. HUON ; M. CORILLION s'est réservé les Monocotylédones (sauf les Graminées et les Cypéracées) et la clé des familles ; enfin M. DUPONT a traité les Gamopétales.

Avec sa minutie habituelle, M. DES ABBAYES a veillé à la mise en forme de l'ouvrage et donné les listes des signes et des abréviations, le vocabulaire et l'index. Enfin, on y trouvera des « Notices brèves sur les botanistes les plus cités » et une bibliographie sommaire.

Ont participé également M. CONTRÉ, instituteur à Paizay-le-Tort par Melle (Deux-Sèvres), M. HÉNAULT, instituteur à Montsireigne (Vendée), M. LEBEURIER à Ploujean-Morlaix, M. HALET, greffier à Moisdon-la-Rivière, les Frères BOLLORÉ et MOISAN, de l'Institut J.-M. de Lamennais à Ploermel.

M. GAUSSEN, professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Toulouse, donne dans la préface, un raccourci de l'évolution de ce genre de travaux depuis la fin du siècle dernier, de la Flore départementale à la Flore régionale. Cette dernière a conduit au développement de l'écologie, discipline, qui, à son tour, a entraîné les spécialistes à pousser leur investigations dans les domaines de l'anatomie, de la cytologie et de la mise en culture expérimentale. Cette évolution a également bouleversé la nomenclature comme on peut s'en rendre compte en feuilletant les premiers tomes parus de la *Flora Europaea*.

En conclusion M. le professeur GAUSSEN souligne que « rédiger une flore est une tâche ingrate quand de toutes parts on est sollicité par des travaux qui procurent des satisfactions plus immédiates. Je pense que, pour un poète [M. DES ABBAYES est orfèvre en la matière] la sécheresse des descriptions des plantes a besoin de l'évocation des paysages où elles croissent, évocation que donne la liste des localités d'Armorique chères à son cœur ».